

BRACHINFOS



FÔRET - PROTÉGEONS LA

INAUGURATIONS

ÉCO-RESPONSABILITÉ

n°28 - DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

Page 2	SOMMAIRE / MOT DU MAIRE
Page 3	BRACH CES DERNIERS MOIS
Page 6	VIE ASSOCIATIVE
Page 8	SERVICES PUBLICS : LES RÉALISATIONS
Page 11	ÉCO-RESPONSABILITÉ
Page 12	FORÊT PROTÉGONS LA
Page 14	ÉTAT CIVIL
Page 15	PORTRAIT AB
Page 16	NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS
Page 17	MÉDOC PLEIN SUD
Page 18	JEUNESSE
Page 19	BIBLIOTHÈQUE
Page 20	CMJ
Page 21	SERVICES
Page 22	MÉMOIRE DE BRACH
Page 23	JEUX
Page 24	CALENDRIER

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs

L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent. Pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, les décorations ont pris place dans le centre du village, aux abords des bâtiments communaux.

Cet été 2022 a été marqué par la canicule et les conséquences que celle-ci a provoquées dans notre pays.

Les élus et les bénévoles de la DFCI ont vécu un été en alerte permanente.

La DFCI de notre village a fait preuve de solidarité en venant en aide aux communes voisines qui ont dû faire face à de nombreux départs d'incendies.

Face aux augmentations budgétaires qui affectent les citoyens que nous sommes, mais aussi les collectivités, comme toutes les communes nous avons pris toutes les mesures de sobriété et d'économie qui sont à notre portée.

Les élus ont acté la décision de l'extinction prochaine de l'éclairage public une partie de la nuit. Cette action permettra de réaliser des économies substantielles mais surtout de répondre à des objectifs écologiques nécessaires.

Cette année, de nouveaux équipements structurants sont entrés en fonction : bâtiment technique, cheminement doux, agrandissement du bâtiment APS/ALSH, l'espace de glisse, aire de jeux des tout-petits. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré à leur niveau à l'aboutissement de ces beaux projets.

Le conseil municipal vient de décider l'acquisition du bâtiment et de la licence IV « Chez Manu » qui occupe un emplacement stratégique au cœur du village.

Un projet mixte composé de commerces et de logements pourrait être mené dans le futur.

Nous allons dès 2023, procéder au lancement d'une consultation afin de choisir un maître d'œuvre pour lancer l'étude de l'aménagement sécuritaire de la Route de Lacanau.

Nous espérons que vous viendriez nombreux, le dimanche 29 janvier à la cérémonie des vœux.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire, Didier PHOENIX

11 JUIN

AU BOIS EN FAMILLE

01 JUILLET

KERMESSE DE L'ÉCOLE

10 JUILLET

VIDE GRENIER organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE

05 SEPTEMBRE

INCENDIES



10 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS et de la CULTURE organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE

24 SEPTEMBRE

CONCERT DE JAZZ à l'initiative de l'A.C.C.A



21 JUIN

FETE DE LA MUSIQUE organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE



09 OCTOBRE

VIDE GRENIER organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE

20 OCTOBRE

Merci beaucoup à tous d'être venus si nombreux à l'EXPOSITION ARTISTIQUE DE L'ÉCOLE ET GOUTER DE L'APEB

BRACH CES DERNIERS MOIS

23 OCTOBRE

VIDE COFFRE A JOUETS organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE



29 OCTOBRE

INAUGURATIONS

31 OCTOBRE

HALLOWEEN organisé par l'APEB



NOVEMBRE

Début des travaux d'aménagement du lotissement LA CLEF DES CHAMPS

12 NOVEMBRE

LOTO DE LA CITROUILLE organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE



18 NOVEMBRE

REMUE-MENINGES

De manière échelonnée, une vingtaine de personnes est venue donner souhaits, propositions ou remarques pour un futur participatif dans la vie du village.

L'intention étant d'investir les lieux municipaux pas assez utilisés et voir ce que souhaiteraient les brachois sous forme d'associations ou de collectifs d'administrés. Les élus avaient préparé la salle du Conseil Municipal pour que ce recueil soit aisé avec 5 îlots de tables correspondant aux 5 tranches d'âge suivantes : 0-3 ans, 3 à 10 ans, ado, adultes et séniors.

Munis de post-it de couleurs, les brachois les utilisaient pour confier leurs envies.

Avant de repartir, ceux qui le désiraient avaient tout loisir de laisser leurs coordonnées pour être recontactés car, c'est sûr, il y aura une suite à cette soirée après une première lecture des post-it par les élus. Vous ne manquez pas d'être informés sur la date de la prochaine rencontre pour approfondir le projet.

02 DÉCEMBRE

LOTO DU TELETHON



04 DÉCEMBRE

MARCHE DE NOEL organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE



11 DÉCEMBRE

L'AMBIANCE BRACHOISE FETE NOËL POUR LES ENFANTS DE BRACH



LE MOT DE L'AMBIANCE BRACHOISE

Quelle belle année 2022 !

Tellement heureux de vous retrouver autour des animations de **l'AMBIANCE BRACHOISE** !

Nous avons cette année innové le vide-penderie au printemps et tous les Brachois gardent un bon souvenir de la première fête du village « TOUS AU JARDIN ». Le repas était offert par la municipalité. Le spectacle et toutes les animations que **l'AMBIANCE BRACHOISE** avait sélectionnés pour vous, nous ont tous ravis. Le premier vide coffre à jouets a aussi remporté un franc succès.

Nous comptons sur vous pour participer aussi nombreux (peut-être plus !) à toutes les manifestations de 2023. Notez bien les dates ! Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle association des parents d'élèves, **l'APEB**.

Je tiens à remercier toute mon équipe et tous les bénévoles qui, par leur présence et leur bonne humeur, animent notre cher village.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. Marie-Pierre BELLORGEY, présidente.



LE MOT DE L'A.C.C.A.

Après une interruption due à l'épidémie de Covid, nous reprenons notre repas-tombola le samedi 11 mars 2023 avec toujours une semaine à Arcachon à gagner, et de nombreux autres lots. Nous continuerons par le vide-greniers le dimanche 14 mai 2023 et pour finir, nous referons le **concert de jazz** le samedi 1er juillet 2023 car malgré un manque de fréquentation, les personnes présentes ont été enchantées par la prestation des musiciens. Bonne année 2023 !



NOUVELLE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves de BRACH, APEB, a vu le jour en septembre 2022, sous la présidence d'Ingrid LAVIGNE.

PRÉSENTATION DES PARENTS ÉLUS



Ingrid Lavigne
Présidente



Mélanie Colin
Trésorière



Alice Géraldes
Secrétaire



Virginie Lam
Membre actif



Alexandra Lansade
Vice-Présidente



Anncy Païnigra
Trésorière adjointe



Sophie Guillebaud
Secrétaire adjointe



Jean-Christophe Delpech
Membre actif

Actuellement composée de huit membres volontaires et motivés, l'association souhaite proposer des manifestations qui aideront à financer les projets de l'école et les besoins en matériel et fournitures. Animée par la volonté de créer des liens intergénérationnels par le biais de l'école, l'APEB a à cœur de pouvoir partager des temps conviviaux avec tous les habitants et participer ainsi au dynamisme de la commune. L'Association des Parents d'Elèves de BRACH permet également de porter la voix des parents auprès de l'école.

Envie de nous rejoindre ?

L'APEB est ouverte à toute personne désireuse de s'investir, de donner un peu de son temps, pour l'école et les enfants sous différentes formes (confection de gâteaux pour les ventes, tenue de stand, loisirs créatifs ...) Par sa devise, « Tous pour nos enfants », l'APEB cherche à fédérer les différents acteurs de la commune autour d'évènements, pour le plaisir de nos enfants.

Pour suivre l'actualité de l'APEB, ses actions, ses envies, vous pouvez aller sur la page facebook « APEB - Association des Parents d'Elèves de BRACH » ou nous contacter par mail : APEB33480@gmail.com.

Hâte de vous retrouver !!!



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE BRACH
3 Espace Aliénor, 33480 BRACH
APEB33480@GMAIL.COM

LES RÉALISATIONS

PARAFOUDRE STATION DE POMPAGE



PARAFOUDRE DE L'ÉGLISE



RÉNOVATION DU TABLEAU ÉLECTRIQUE DE LA STATION DE POMPAGE



MEUBLE À SERVIETTES À L'ÉCOLE : DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

POSE DE CAMÉRA DE TÉLÉSURVEILLANCE À LA STATION D'ÉPURATION ET À L'ESPACE DE GLISSE



RÉPARATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

6^{ÈME} TRANCHE ASSAINISSEMENT



LES PROJETS

- Achat du foncier CHEZ MANU et de la licence IV. Ce bâtiment situé en centre bourg est fortement parasité et doit être démoli pour des raisons sanitaires.
- Travaux d'enrobés 3^{ème} tranche chemin des Meynieux.
- Consultation d'un maître d'œuvre pour le lancement d'une étude pour l'aménagement sécuritaire de la route de Lacanau.
- Fleurissement du rond-point route de Carcans / Plantations d'arbres dans la cour Nord de l'école.
- Alimentation en eau potable à l'espace de glisse / Réhabilitation du logement communal accolé à la boulangerie.

INAUGURATIONS

Le 29 octobre 2022, BRACH a accueilli plusieurs personnalités et des administrés lors de cérémonies d'inaugurations pour les quatre dernières réalisations qui ont vu le jour durant la première moitié du mandat municipal actuel.

Cette rencontre a été l'occasion de remercier les soutiens qui ont rendu possible la concrétisation de ces projets :

- l'espace de glisse,
- l'aire de jeux des tout-petits,
- l'agrandissement de l'accueil périscolaire,
- le bâtiment des services techniques complété de l'aménagement du centre bourg par la création d'un cheminement doux mixte. Il permet de relier les lotissements du Nord de la commune au centre du village.



Le dernier ruban a été coupé par Fabrice THIBIER, Sous-Préfet.



Pascale GOT, Conseillère départementale, avec la participation de Laurence HARRIBEY, Sénatrice, nous ont fait l'honneur de couper le premier ruban à l'espace de glisse. Des enfants ont d'ailleurs fait une démonstration.



Nathalie GAILLARD-BIENFAIT, Présidente du Conseil d'Administration de la CAF de la Gironde, a tenu les ciseaux pour inaugurer l'agrandissement de l'accueil périscolaire.

DIDIER PHOENIX A RAPPELÉ QUELQUES CHIFFRES :

BATIMENT TECHNIQUE ET SA TOITURE EN PHOTOVOLTAIQUE, AMENAGEMENT CENTRE BOURG, AIRE DE JEUX DES TOUT-PETITS

Montant de l'investissement.....	668 000,00 €
Autofinancement.....	391 000,00 €
Subvention de l'Etat.....	175 000,00 €
Subvention du Département.....	102 000,00 €

ESPACE DE GLISSE de 450 m²

Montant de l'investissement.....	73 000,00 €
Autofinancement.....	43 000,00 €
Subvention du Département.....	10 000,00 €
Subvention de la CAF.....	10 000,00 €
Subvention de la CDC MEDULLIENNE.....	10 000,00 €

AGRANDISSEMENT APS

Montant de l'investissement.....	62 000,00 €
Autofinancement.....	16 500,00 €
Subvention du Département.....	12 900,00 €
Subvention de la CAF.....	20 000,00 €
Subvention de la CDC MEDULLIENNE.....	12 600,00 €

Les représentants des organismes qui ont aidé BRACH à obtenir les subventions, s'accordent avec humour, à souligner la ténacité de Didier PHOENIX pour défendre ses dossiers. Ce dernier rappelle que dans un contexte économique difficile, BRACH a réussi à maintenir un bon niveau d'investissement afin de poursuivre ses projets d'équipement destinés à améliorer notre vie au quotidien et que cela mérite bien une gestion rigoureuse et beaucoup de temps.

Ce moment de convivialité s'est terminé autour d'un verre de l'amitié et d'une restauration assurée par API qui a fait le régal de tous.

Par arrêté du 27/12/2018, de nouvelles obligations réglementent la gestion de l'éclairage visant à restreindre l'éclairage artificiel nocturne qui a notamment des conséquences négatives sur la biodiversité (désorientation de certaines espèces).

Afin de se mettre en conformité avec la Loi, et dans un souci écologique et économique, le Conseil Municipal de BRACH étudie des solutions

pour réaliser une réduction des éclairages sur certaines zones.

Ne sont pas concernés le centre bourg et les grands axes routiers. L'éclairage serait laissé en service route de CASTELNAU, route de CARCANS et route de SAINTE-HELENE.

Les heures de coupure envisagées sont de 23h à 5h.

Pourquoi limiter la pollution lumineuse ?

- 1/ Se mettre en conformité avec la Loi
- 2/ Protéger la biodiversité
- 3/ Limiter la consommation énergétique
- 4/ Protéger la santé humaine : pour le rythme biologique, l'alternance jour/nuit est essentielle

Un devis pour l'acquisition d'horloges astronomiques a été demandé.

De même un plan des zones de coupure ponctuelle est en cours d'élaboration prenant en compte les impératifs du système d'électrification de la commune.

Ce projet pourrait voir le jour courant 2023

INITIATIVE ÉCO-RESPONSABLE



De jeunes Brachois qui aiment s'amuser en forêt et construire des cabanes pour y jouer, ont retrouvé autour de leur lieu de jeu, des déchets, notamment des poches jaunes qui ont été délibérément étalées au sol. Ils ont donc nettoyé la zone.

BRAVO À EUX !

Les déchets vont dans les poubelles et non sur la voie publique ou en forêt ! **Respecter son environnement est un devoir.**

BRACH est au cœur du Médoc Vert. Plus de 90 % de sa superficie est recouverte de forêts.

Un peu d'histoire : La forêt des Landes de Gascogne d'une superficie de plus d'un million d'hectares, est la plus grande forêt artificielle d'Europe occidentale.

Sous la menace permanente du sable et pour un besoin sanitaire d'assainissement des marais, il a été mené plusieurs campagnes de plantations de pin maritime depuis la fin du 18^{ème} siècle (250 000 hectares) par les frères Desbiey, jusqu'à Napoléon III au cours de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle.



Aujourd'hui ce triangle vert s'étend de la pointe de Grave jusqu'à Hossegor au Sud et Nérac à l'Est.

Privées et publiques, intégrées au Parc National Régional du Médoc (PNR), les forêts du Médoc sont l'objet d'une vigilance constante. Destinées à l'exploitation forestière et à la chasse, ces forêts sont un monument à elles seules.

Il est agréable de s'y promener, tant que les règles sont respectées.

LES RÈGLES À RESPECTER

LORSQUE JE SUIS EN FORÊT



Ne pas allumer de feu



Ne pas fumer, ni jeter sa cigarette dans la nature



Ne pas circuler sur les pistes forestières et les pare feu avec vos véhicules



Ne pas camper



Ne pas jeter de déchets



Ne pas encombrer les fossés



Laisser les accès libres



Stationner sur des surfaces non combustibles

AUTOUR DE MA MAISON



Ne pas allumer de feux d'artifices



Ne pas allumer de lanternes chinoises



Ne pas allumer de barbecue n'importe où

Les forêts entourent nos habitations. Leur entretien est primordial. En effet, si un feu se déclare, il est important que les constructions soient mises en sécurité.

Dans le cadre du plan des préventions des risques contre les incendies de forêt (PPRIF) approuvé par la Préfecture, plusieurs règles sont édictées et elles évoluent en fonction de la situation de la végétation et du climat (par exemple : interdiction ponctuelle d'allumer des barbecues, interdiction de travaux source d'étincelles).

A titre individuel, il est obligatoire de réaliser le débroussaillage 50 mètres aux abords des constructions et 10 mètres de part et d'autre des voies privées. Il est interdit TOUTE L'ANNEE de brûler des déchets verts.

D'autres mesures sont prises par les propriétaires et exploitants de ces forêts : laisser libre la circulation sur les pistes, entretenir les parcelles et les infrastructures forestières.

EN CAS D'INCENDIE : n'appellez pas la Mairie, la Police ou la Gendarmerie. Le temps d'intervention est crucial. Appelez le 18 ou le 112 pour informer les sapeurs-pompiers sur la localisation précise et faire une description des abords : personnes présentes, habitations à proximité, direction prise par le feu...

La commune de BRACH, est équipée d'un camion et de deux citernes, pour partie propriété de la commune et de la DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies). Ces équipements sont toujours prêts à intervenir. Ils sont utilisés pour faire de la surveillance uniquement et réaliser l'extinction de reprises de feux, sous la direction de la DFCI en collaboration avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Lorsque les conditions climatiques sont critiques, comme cela a été le cas durant le week-end du 15 août, le Président de la DFCI M. CHAUSSONNET rattaché à la commune de Brach a expérimenté la mise en place d'une cellule VIGILANCE ORAGES SECS. Par équipes de 2 personnes, constituées d'élus et de bénévoles, durant plusieurs

heures, une surveillance a été faite sur une application dédiée pour localiser les impacts de foudre susceptibles d'entraîner un incendie. L'équipe a œuvré pour les communes alentours, alertant des personnes sur site ayant pour mission d'aller voir si un incendie s'était déclaré. A BRACH un découpage par secteur avait été décidé et nous remercions vivement tous ceux qui ont participé pour assurer la permanence durant ces heures de tension extrême. Heureusement, les conditions climatiques difficiles n'ont pas déclenché de catastrophe.



NAISSANCE

BELAY Thibaut	27/02/2022
COLIN Gabriel, Arnaud, Frédéric.....	04/03/2022
AREVALO Léna	23/04/2022
RASMAMY BLANLOEIL Evy.....	21/05/2022
LAMBERT MAURIN Romane.....	23/05/2022
CASTETS FERNANDES Gabriel	20/07/2022
PIGNON Lily, Floriane, Cécile.....	12/08/2022
TAUDINET Tiago, Jérôme, Nicolas.....	24/09/2022
CARREAU Aïden, Gilles, Hervé.....	05/10/2022
FAGOT Alma, Carla, Jeanne.....	29/11/2022
PHOENIX Giulia, Jeanne.....	03/12/2022

MARIAGE

MIRAULT Laurent, Pierre, René et HUBERT Aurore, Josée, Simone.....	27/01/2022
RENAUD Fabien, Pierre, Claude et POLROT Pauline, Olivia, Denise.....	05/03/2022
CAPELA GONCALVES José-Carlos et LE HUITOUZE Christelle, Marie-Noëlle.....	10/09/2022

PACS

GOMES FERNANDES Micael et CASTETS Emilie

LAFARGE David et CADINOT Sophie

BEN MOUSSA Karim et VIEIRA Matilda

BARTHELEMY Etienne et RANJON Eloïse

DÉCÈS

FREYNE Jean, Louis, André.....	25/02/2022
SAINT MARTIN Marie, Pierrette.....	27/06/2022
NAVELLIER Serge, Max.....	23/08/2022



Amy et Gabriel GERBAUD

LES JUMEAUX DE BRACH ET SALAUNES

Leur maman, une administrée d'HOURTIN a donné naissance, dans l'ambulance des pompiers, à sa petite fille Amy à BRACH et à son jumeau Gabriel à SALAUNES. Cela faisait 30 ans qu'aucun enfant n'avait vu le jour sur notre commune.

HISTOIRE DE L'AB

Le 09 septembre 1980 est née l'**AMBIANCE BRACHOISE**.

Cette dénomination a été trouvée par notre regrettée Pierrette SAINT-MARTIN. Composée alors de 17 membres, son objet était « société de loisirs ».

1

Réunion du 09 septembre 1980.

Objet : Création d'une société de loisirs

Statut de la société : Ambiance Brachoise

Inscription de membres volontaires :

Mme Douat Annie née le 19 juillet 1955 à Arvenan.

M. Douat Alain né le 05.01.49 à Lécacau

M. Dusceumon Alain né le 10/10/50 à Foulayronnes

M. Villamvera Christian né le 10/04/58 au broucat.

M. Meyre Francis né le 23/07/45 à Brach.

M. Meyre Gaetan né le 09.08.41 à Bordeaux

~~M. Longo Patrick (retraité)~~

Mlle Picasso Carmen née le 15.09.54 à Bordeaux

M. Guillebeau Guy né le 18/02/45 et hélène

Mme Guillebeau Danièle née le 12.02.46 à Lestrac

Suite :

Mme Dusceumon Catherine née le 19/04/54 à Brach²

Mme Gauty Pierrette née le 13/12/31 à Brach.

Mme Gaillard Odile née le 12/04/33 à Brach

Mme Gaillard Simone née le ...

M. Chaussouet Denis né le :

~~M. Gros Christian (retraité)~~

M. Gaillard Hervé né le :

M. Lescoutre André né le 28/03/43 à Lestrac

M. Raynal Dominique né le 06/03/53 à Brive.

Modification du Bureau le : 15 septembre 1982

Président M. Raynal Dominique

Vice Président Mme Dusceumon Catherine

Treasures M. Lescoutre André

Treasures Adjoint Mme Gauty Pierrette

Secrétaire M. Guillebeau Danièle

La déclaration de constitution officielle quant à elle date du 15 juin 1981

Dès sa création, un grand nombre d'activités a été proposé : feux de la Saint Jean, voyages à Biarritz, Gourette, l'île d'Oléron, ou encore Sarlat, croisière sur la Garonne, bals, kermesses, concours de belote et de pétanque, lotos, méchoui, arbre de Noël, chasse aux œufs, fête du printemps, fête foraine, fête de la musique, courses de VTT, brocantes, ... la liste est bien longue. Sept Présidents et Présidentes se sont succédés.

Associati-

DECLARATION DE CONSTITUTION D'UNE ASSOCIATION

NOM : AMBiance BRACHOISE

OBJET : Organiser pour la population rurale toutes distractions, réunions artistiques et voyages éducatifs.

LIEU SOCIAL : Mairie de BRACH - Gironde

PREsIDENTE : DOUAT Annie, née le 19 juillet 1955 à Arvenan (Gironde), de nationalité française, sans profession, domiciliée à Brach -

VICE-PRESIDENTE : RAYNAL Dominique, né le 6 mars 1953 à Brive (Corrèze), de nationalité française, ajusteur, domicilié à Brach -

TREASURIER : LESCOUTRE André, né le 28 mars 1943 à Lestrac (Gironde), de nationalité française, technicien contrôleur débutant, domicilié à Brach -

TREASURIER-ADJOINT : DOUAT Alain, né le 5 janvier 1949 à Lécacau (Gironde), de nationalité française, exploitant agricole, domicilié à Brach -

SECRETARIE : MUGENOT Alain, né le 10 octobre 1950 à Foulayronnes (Lot et Garonne), de nationalité française, cuisinier, domicilié à Brach.

Fait à BRACH, le 15 juin 1981.

La Présidente, Le Trésorier,

Douat Annie *Mugénot Alain*

Depuis 2018 sous la présidence de Marie-Pierre BELLORGEY, l'association organise une dizaine de manifestations par an. Comme il a été rappelé lors de la dernière assemblée générale, le but de l'association est de pouvoir offrir aux enfants des moments festifs comme des spectacles ou des goûters (Pâques, Noël) et à l'ensemble des brachois des occasions de se retrouver (fête du 1er mai, fête de la musique, forum des loisirs et de la culture). A chaque manifestation plus d'une quinzaine de bénévoles se mobilise dans une ambiance très conviviale. Si vous souhaitez donner du temps à cette action, n'hésitez pas à vous faire connaître !

DES DÉCHETS

DU NOUVEAU POUR LE TRI ET LA COLLECTE DES DÉCHETS

Au 1er janvier 2023, vos services de gestion et de valorisation des déchets évolueront : un nouveau marché de collecte entrera en vigueur ainsi que la nouvelle réglementation pour harmoniser les consignes de tri des déchets d'emballages au niveau national (Loi de Transition énergétique pour la croissance verte). Afin de :

- Réduire la quantité de déchets qui part à l'incinération avec les ordures ménagères,
- Recycler pour mieux préserver nos ressources naturelles et l'énergie,
- Moins polluer et agir pour le climat.

Des gestes au quotidien, comme autant d'actes citoyens et éco-responsables



Le tri se simplifie : **TRIONS PLUS ET PLUS SIMPLEMENT**

OUI au bac de tri (celui à couvercle jaune) car les sacs de pré-collecte, c'est FINI !

Tous les emballages sans exception ainsi que les papiers et les journaux seront à déposer dans le bac de tri.

Plus de doute à avoir : pots de yaourt ou autres en plastique (alimentaires ou cosmétiques), films, barquettes et sachets alimentaires, gourdes de compote, couvercles métalliques de bocaux, flacons et tubes de dentifrice, emballages de chocolat, collerettes, paquets de café, capsules métalliques de café ou de bouteilles, blisters de médicaments...

Ils se trient TOUS : tous les emballages, qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton.

Pour les foyers à partir de deux personnes, il est possible de commander un bac de tri plus gros dès maintenant en renseignant un formulaire sur www.cdcmedullienne.com, ou en téléphonant au 05 56 58 65 20

Du nouveau pour la collecte en porte à porte ?

La mise en œuvre opérationnelle des nouvelles consignes de tri et le commencement à la même date du nouveau marché public déléguant la collecte à Veolia font évoluer le service de collecte en porte à porte, pour les particuliers, en deux temps :

- Du 1er janvier au 31 mars 2023, la collecte des déchets recyclables aura lieu une fois par semaine, en même temps que le bac d'ordures ménagères.
- À partir du 1er avril 2023, la collecte du bac de tri sera assurée une fois toutes les deux semaines, celle du bac d'ordures ménagères une fois par semaine.



LE SAC JAUNE DE PRÉ-COLLECTE NE SERA PLUS UTILISÉ.

SUPPRIMÉ

Suivez l'actualité des nouveaux services déchets sur www.cdcmedullienne.com



LE COMPTOIR DES LOISIRS DE MÉDOC PLEIN SUD
VOUS PROPOSE SES IDÉES D'ACTIVITÉS



Que faire cet hiver ? Profitez des activités de notre territoire !

- **Partir en excursion dans le vignoble** : Partez à la découverte des domaines viticoles d'Avensan, Listrac-Médoc et Moulis-en-Médoc. Nos viticulteurs vous accueillent toute l'année pour des visites et dégustations.



- **Assister à un atelier découverte aux Grès Médocains** : Découvrez cette fameuse entreprise Médocaine où l'on façonne l'argile depuis 4 générations. Visite de l'atelier et réalisation d'un objet en grès. Ateliers pendant les vacances scolaires sauf à Noël. Tarif : 12€. 3 Route de Carcans 33480 Listrac-Médoc / 05 56 58 16 58

- **Tester le géocaching** : Munissez-vous de votre smartphone et téléchargez l'application mobile gratuite qui vous propose de jouer à une chasse au trésor en plein air. Le but est de retrouver les caches géolocalisées dans un périmètre indiqué sur le GPS du téléphone. Partez à la conquête du Médoc en vous amusant !



CONTACT

+33 5 64 31 07 77 ou +33 6 42 59 33 69
accueil@medocpleinsud.com

Page Facebook : <https://www.facebook.com/leporgeocean/>

Compte Instagram : <https://www.instagram.com/medocpleinsud/>

Retrouvez toutes les informations du territoire : www.medocpleinsud.com

Afin d'être au courant de toutes les actualités, inscrivez-vous à la newsletter !

Chaque mercredi hors vacances scolaires, NICOLAS BIGRE anime des activités de 15h à 18h pour les enfants de BRACH qui sont au collège (entre 11 et 17 ans environ). 16 dossiers d'inscription ont été déposés. Entre 10 et 12 adolescents participent. Les activités sont gratuites, entièrement financées par la commune.



Les jeunes ont une prédilection pour les activités sportives proposées par Nicolas que ce soit en extérieur avec l'utilisation des structures communales (terrains de pétanque, espace de glisse, city-stade) ou en intérieur dans la salle communale.

Des rencontres ont également été organisées une fois par trimestre le samedi avec des jeunes des communes voisines : LACANAU, CARCANS, MONTALIVET, pour des activités comme l'AQUALIDAYS, le laser-game, l'escape-game ou encore des tournois mixtes football, badminton. La commune loue un véhicule pour ces déplacements. La capacité est donc de 8 enfants mais si le nombre d'inscrits venait à augmenter, le véhicule électrique communal pourrait alors être utilisé et monter la capacité à 12 jeunes.



Nos jeunes vont aussi travailler à donner un nom et un logo pour leur structure. Il nous tarde de découvrir l'identité qu'ils auront choisie !

Cette année, l'école de BRACH a orienté ses projets en trois axes :

- Améliorer les résultats des élèves dans les apprentissages fondamentaux pour garantir un parcours de réussite et notamment dans la compréhension de l'écrit et les stratégies de résolutions de problèmes.
- Favoriser l'inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours culturel par l'organisation d'une sortie culturelle pour tous les élèves.
- Préserver et améliorer le fonctionnement de l'école grâce au permis piéton ou internet, le savoir rouler, l'attestation du savoir nager, des élections de délégués de classe du CE1 au CM2.

Outre les sommes habituellement octroyées dans le cadre du budget municipal pour les frais de fonctionnement, les sorties, le bus et les cours de natation, la Mairie a de nouveau alloué des budgets supplémentaires à l'école d'un montant de 3 000 euros pour l'achat de manuels, de méthodes et de matériels.



Durant le deuxième semestre de l'année 2022, la bibliothèque a accueilli des Brachois et des personnes alentour pour les animations proposées : Expositions, ateliers créatifs, accueil d'auteurs : Nathaniel LEE, Pascale MOISSET, goûter passion, escape-game « Tous contre Cornebidouille »

ATELIER CRÉATIF AVEC MARITHÉ ET PATRICIA

Et depuis le 18 novembre, tous les moins de 3 ans peuvent assister à l'atelier « les p'tites histoires de Dame Cocotte », animé par Mélanie qui a repris la séance hebdomadaire bébés lecteurs, désormais le vendredi de 8h45 à 9h15.

Des partenariats existent avec les associations ARTILUS et ECOACTEURS EN MEDOC

L'année s'est terminée avec le spectacle « Arborescence programmée » proposé dans le cadre du projet partenarial « Cap sur la forêt » avec la Scène Nationale Carré Colonnes » et la Semaine Européenne de Réduction des Déchets textiles. BRACH a accueilli un atelier récup'textile « 1, 2, 3... Cousez » et la soirée de clôture ciné-café avec un film d'Hugo CLEMENT.



Carte blanche à Sophie passionnée de comptines et histoires signées

A LA BIBLI L'ENTREE ET LES PRÊTS SONT GRATUITS !

Pour accéder gratuitement aux collections de l'ensemble du réseau médullien des bibliothèques, les bénévoles vous ouvrent les portes de la bibliothèque de BRACH les mardis et vendredis de 16h à 18h30 ainsi que le samedi de 10h à 12h.

Si vous avez l'envie de vous engager sur du bénévolat, de vous investir dans le fonctionnement de la bibliothèque comme Martine, Mélanie ou Carmen, n'hésitez pas à nous contacter via la mairie (mairie.brach@orange.fr) ou directement à la bibliothèque ou écrire à bibli.brach@orange.fr

Pour tout renseignement concernant le réseau médullien des bibliothèques et sa programmation :

www.bibliotheques-medullienne.fr

1ER MANDAT

Nous arrivons au terme du premier mandat du CMJ : février 2021/février 2023.

Nos jeunes conseillers ont travaillé sur plusieurs projets qui, pour certains, ont vu le jour.

Voici leur bilan :**- Le BOIS MYSTERIEUX**

Depuis quelques mois, l'association ECOACTEURS accompagne mensuellement les jeunes dans l'aménagement de cet espace, ils découvrent la faune et la flore du site.

- **2021** : Participation au ramassage des déchets dans le village.

- **Noel** : décoration du sapin.

- Première Edition des Olympiades à SAINTE-HELENE : Animations sportives à l'initiative du CASH SAINTE-HELENE pendant les fêtes de la SAINTE-CROIX. Rencontre entre SAINTE-HELENE, SALAUNES et BRACH. En 2022 cet évènement a été annulée en raison des incendies.

- **2022** : Fleurissement des gros pots colorés dispersés dans le village.

- **Bus collégien** : le Maire Didier PHOENIX et la Mairesse du CMJ Lalie ARNAUDIN ont co-signé une lettre demandant le changement de l'arrêt d'arrivée du bus. La Région a accepté car la descente du bus devenait trop dangereuse pour nos collégiens. Le trajet a donc été modifié pour permettre aux élèves de descendre du bus à l'arrêt devant la fontaine.

- **Une mascotte** : a été choisie pour accompagner les jeunes et moins jeunes dans les manifestations.

- **Pas Japonais** : Pour traverser la pelouse de la Mairie des pas japonais seront mis en place (demande des collégiens et lycéens).

**APPEL A CANDIDATURE - 2EME MANDAT CMJ 2023/2025**

Tu es en CE2- CM1- CM2 ?
Tu as un projet pour le village ou l'école ?
Viens rejoindre le CMJ.

Une réunion d'information aura lieu le 13 janvier à la Mairie (parents et jeunes).

PLANIFICATION TERRITORIALE LE PLAN CLIMAT

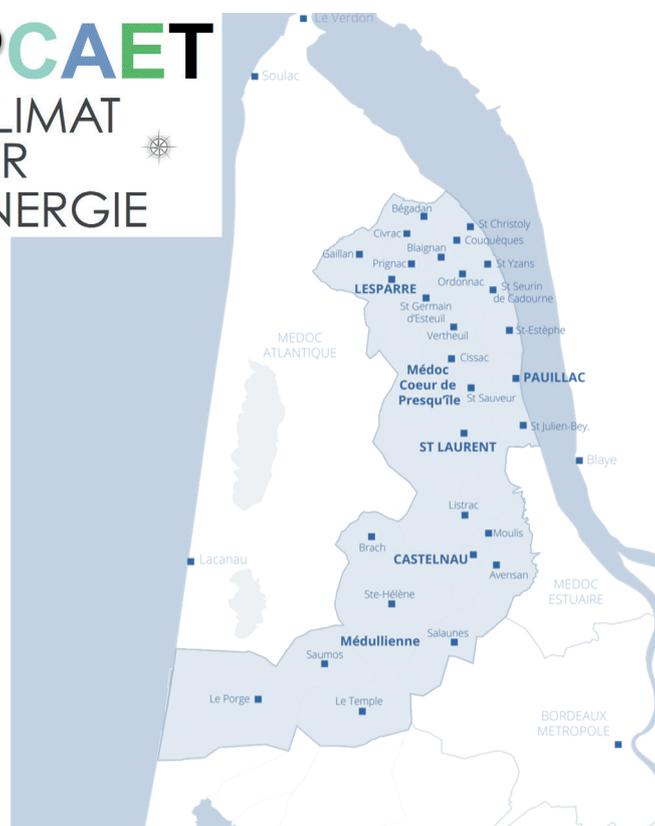


Faisant suite à notre article dans le dernier BRACHINFOS, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), en cours d'élaboration, avance. Son périmètre d'étude réunit les 28 communes des communautés de communes de la Méduillienne et de Médoc Cœur de Presqu'île (voir carte). Il est obligatoire pour les Communautés de Communes de plus de 20 000 habitants.

La première phase du plan Climat, celle des problématiques et des enjeux, vient de s'achever par la présentation le 18 octobre 2022 du « Profil Climat » du territoire, synthétisant ses forces et ses faiblesses, ses atouts et les menaces liées au dérèglement climatique.

En parallèle, la communauté de communes Médoc Atlantique réfléchit également à son Plan Climat.

PCAET
CLIMAT
AIR
ENERGIE



Ce bilan sera présenté aux habitants et aux acteurs socio-économiques du Médoc lors d'une journée à destination du grand public dédiée à la thématique du Climat. Elle aura lieu dans les prochains mois et fera l'objet d'une communication spécifique pour y participer.

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE BRACH

BRACH s'est doté d'une nouvelle interface pour son site internet.

Désormais, la version mobile est adaptée à tous types de téléphones.

De plus, l'application LOCALITI permet de recevoir en temps réel les dernières informations et de faire des signalements.

Des modules contributifs pour les entreprises, les associations et les particuliers (covoiturage) sont désormais disponibles.

Commune de Brach - Site officiel : mairie-brach.fr



Petite histoire d'un soldat reconnu

Quel étrange destin que celui de ce soldat de 2ème classe de 29 ans, né à QUEYRAC le 30 novembre 1888, « mort pour la FRANCE » dont le nom est gravé sur les plaques de marbre de BRACH, dans l'église dans la mairie et dans l'ancienne école !



La courte vie d'André-Louis HOSTEING avait défrayé la chronique de l'époque puisqu'en 1909, une affaire criminelle l'avait condamné à 15 ans de travaux forcés, peine commuée à 10 ans de réclusion par décret présidentiel en 1910.

En juin 1911, il est affecté à la Section Métropolitaine des Exclus qui regroupait les individus condamnés. Déclaré en sur-sis en juillet 1916, il s'engage la même année dans le 3ème Régiment du Bataillon d'Infanterie Légère d'Afrique (BILA), le conduisant au MAROC et en TUNISIE.

En juillet 1918, il est réintégré au 85è Régiment d'Infanterie, après avoir été « réhabilité par arrêt en date du 22 février 1918 de la Cour d'appel de BORDEAUX ». Sur sa fiche militaire, on peut lire « excellent soldat, très courageux et dévoué, blessé au cours d'un violent bombardement, n'a quitté son poste de combat que sur l'ordre formel de son chef de section ».



Il est décédé le 28 octobre 1918 à la bataille de la HUNDING-STELLUNG. Sa sépulture se trouve dans la Nécropole Nationale RETHEL, tombe individuelle 142. La République Française lui a attribué la mention « Mort pour la France ».

Son nom figure sur la liste des Morts pour la France à BANOGNE-RECOUVRANCE (08-Ardenne)

Regardez bien la plaque présente dans l'Eglise de BRACH : le curé HOSTEING, signataire, est son oncle, gravant dans le marbre le Soldat Reconnu.

Remerciements à Patrick MOURIER, Président de la Section Union Nationale des Combattants de SAINTE-HELENE pour son apport d'informations documentées.

QUAND LA NATURE S'INVITE DANS LES RUES DU VILLAGE

Parmi ces plantes, quelles sont celles qui ont donné leur nom aux allées des lotissements de Brach ?



Ajonc



Bruyère



Azalée



Châtaignier



Genêt



Molinie



Chêne



Lilas



Fougère



Pin



Mimosa



Rhododendron

Solution du BRACHINFOS N°27

~~E J R A O U S E T A E G G E Z Z I O I S~~
~~J V V O C H Q B G W Q A R J W F I D N H~~
~~F Ç W P B T D P U C R D M I N C O U S E~~
~~B Ç F G O Q O G V U Y E A R Q E Ç Y Ç T~~
~~O T X E M A Y D A U S S A T Ç U T O K P~~
~~D J B V A U J T M A Y N E B E R N A R D~~
~~O M E Y N I E U X T P M I T Z N M M N J~~
~~J L O U S T E N O T L C K G B E J N T P~~
~~R C N A G I K M Z Z A R G C Ç Ç F O I J~~
~~M B W D M Q B I R O N H F C L D C V V H~~
~~F D W X R H W L O T T Ç B O V I T R C F~~
~~M S O P S A N D U E O Y V P F D N T W T~~
~~Y B A O K I C R F Y U V K L Z Q Ç F R W~~
~~Z Ç H U M X W G C C C H Z N R M G F U Q J~~
~~Y J Ç U S B L Y P R T B D L M E F D X G~~
~~S M N K J S D O T T O V O S B E H E S R~~
~~M J F J N S O A U M L K N Ç V V Q E E~~
~~F X P J D I M U K E C E D T M R N Q E L~~
~~G F Q W M O K X S Y W T K O T K N D U P~~
~~W Y L Q L A D D O E K J A U D I N E I F~~

~~AUDINE~~
~~BIRON~~
~~DEHES~~
~~GRELE~~
~~LOUSTENOT~~
~~MAYDAUSSAT~~
~~MAYNEBERNARD~~
~~MEYNIEUX~~
~~MINCOUSE~~
~~NOUNE~~
~~PICOT~~
~~PLANTOUN~~
~~PERE~~
~~RAOuset~~
~~SAUSSOUSE~~
~~TEYCHENEY~~

CALENDRIER

- 13/01 — La galette des rois organisée par l'APEB
Réunion d'information pour l'élection du CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
- 28/01 — Assemblée Générale de l'AMBIANCE BRACHOISE
- 29/01 — Vœux du Maire
- 24/02 — Carnaval organisée par l'APEB
- 04/03 — Vide-penderie organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE
- 11/03 — Repas organisé par l'A.C.C.A.
- 01/04 — Loto organisé par l'APEB
- 10/04 — Jeux de Pâques organisés par l'AMBIANCE BRACHOISE
- 30/04 — Fête du village « Tous au jardin » organisée par l'AMBIANCE BRACHOISE
- 13/05 — Jeux de société organisés par l'APEB
- 14/05 — Vide-grenier organisé par l'A.C.C.A.
- 21/06 — Fête de la musique Karaoké organisée par l'AMBIANCE BRACHOISE
- Juin — Kermesse de l'école avec la participation de l'APEB
- 01/07 — Concert de jazz organisé par l'A.C.C.A.
- 09/07 — Vide-grenier organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE
- 09/09 — Forum des loisirs et de la culture organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE
- 08/10 — Vide-grenier organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE
- 22/10 — Vide-coffre à jouets organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE
- 18/11 — Loto de la citrouille organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE
- 01/12 — Loto du Téléthon
- 03/12 — Marché de Noël organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE
- 10/12 — Goûter-spectacle organisé par l'AMBIANCE BRACHOISE

PAS DE PANIQUE ! DES FLYERS SONT RÉGULIÈREMENT DÉPOSÉS DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES